

La statue de la liberté

Marcel Jean

Tendances actuelles du cinéma américain

Numéro 49, été 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/24185ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Jean, M. (1990). La statue de la liberté. *24 images*, (49), 2–2.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ



La liberté d'une statue, premier long métrage d'Olivier Asselin.
«Arrive à point, comme un pavé dans la mare téléfilmsque.»

Le cinéma québécois est avare de surprises. Avare de ces films étonnants qui sortent de nulle part pour, un instant, remuer la cage de l'industrie, bousculer l'ordre des choses et démontrer que s'il s'est imposé ici une esthétique et une façon de faire des longs métrages, cette esthétique et les modes de production qui la génèrent ne constituent pas le seul choix possible.

C'est ainsi que *La liberté d'une statue*, ce premier long métrage d'Olivier Asselin, arrive à point, comme un pavé dans la mare téléfilmsque ou, si vous préférez, comme un chien dans le jeu de quilles de la nouvelle qualité québécoise. Ici, point de loft chromé, point d'images léchées et fumeuses, point de mouvements d'appareils qui ne signifient ni ne dégagent rien, point d'acteurs habillés rue Laurier qui errent dans des décors Roche-Bobois, point de scénario racoleur se complaisant à ressasser les thèmes à la mode.

Au contraire, Olivier Asselin s'offre une œuvre singulière, quelque part entre Beckett et Méliès, une œuvre pour laquelle il réinvente le cinéma et convoque quantité de fantômes, de Muybridge à Dreyer, de Lumière à Feuillade. Il fallait un courage fou (c'est-à-dire un haut niveau d'inconscience) pour risquer pareille aventure, et on ne peut que se réjouir de voir ce périlleux pari couronné de succès.

Or, devant la qualité évidente de ce film réalisé à contre-courant, dans la tradition d'un cinéma artisanal (voir l'entretien avec Olivier Asselin) dont les principaux jalons sont René Bail, Jean Pierre Lefebvre et Marc-André Forcier, on pourrait se scandaliser de voir les fonctionnaires de la SOGIC faire la fine bouche. Car du côté de cet organisme on a, en effet, refusé toute aide en post-production à *La liberté d'une statue*. Mais, toute réaction d'indignation serait malvenue car l'incapacité de nos «producteurs d'État» à composer avec un tel film est absolument normale.

C'est que lorsqu'un film va à l'encontre de l'esthétique qui s'impose à l'intérieur d'une cinématographie, il ne faut pas s'étonner si ceux qui sont à l'origine de la domination de cette esthétique refusent de le cautionner. C'est, dirait-on, de bonne guerre. Voilà pourquoi, plutôt que de reprocher aux gens de la SOGIC leur jugement sur le film d'Asselin, il faut les féliciter d'avoir su reconnaître le caractère unique de ce film qui ne se laisse emprisonner dans aucun cadre, et qui ne peut donc se réduire à une conception étroite du cinéma. En agissant ainsi, les gens de la SOGIC aident tout simplement *La liberté d'une statue* à se démarquer de la production courante. Quel beau piédestal pour un premier film!

De tout cela, il faudra retenir deux choses. La première, c'est qu'il se trouve toujours des individus éclairés pour favoriser l'accomplissement d'une démarche singulière (cette fois-ci, ils se trouvaient au Conseil des Arts du Canada et à l'ONF). La seconde, c'est qu'il est encore possible, pour un jeune cinéaste, de réaliser et de diffuser, au Québec, un long métrage de qualité sans l'assentiment de l'industrie. Plus qu'un beau film, c'est un message d'espoir dans le cinéma que livre Olivier Asselin. ■

Marcel Jean